



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Népal

Question écrite n° 70848

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation au Népal. En effet le décès du roi du Népal ainsi que de plusieurs membres de la famille royale a entraîné une forte instabilité dans ce pays. Une guérilla maoïste menace ainsi gravement le Népal. Il souhaite connaître la position de la France dans cette région du monde.

Texte de la réponse

La France suit de très près l'évolution de la situation politique de la jeune démocratie népalaise, qui s'est dotée d'un régime de monarchie parlementaire avec l'adoption de la constitution de 1990 mais qui est malheureusement confrontée depuis 1996 à une rébellion maoïste ayant fait déjà plus de 2 200 morts. Cette question avait été évoquée lors de la visite du Premier ministre du Népal en France du 6 au 9 mars 2001, destinée à souligner l'importance que la France attache au renforcement et à l'approfondissement de ses relations avec ce pays. L'évolution de la situation au Népal est également l'objet d'une attention constante de la part de l'Union européenne. Ainsi, après l'assassinat du roi Birendra et d'une partie de sa famille en juin dernier par le prince héritier, l'Union a appelé, dans une démarche commune, au respect de la constitution, des institutions démocratiques et de la monarchie constitutionnelle. En septembre, la conclusion d'un cessez-le-feu entre le gouvernement du Népal et le parti communiste népalais maoïste (CPN-M) ainsi que l'ouverture de pourparlers entre les deux parties avaient laissé espérer l'amorce d'un processus de paix. La rupture unilatérale du cessez-le-feu par les rebelles maoïstes deux mois plus tard est venue mettre fin à cet espoir. La reprise par les maoïstes d'actions violentes à grande échelle a contraint le gouvernement népalais à déclarer le 26 novembre 2001 l'état d'urgence et à faire appel à l'armée népalaise en renfort des forces de police pour s'opposer à l'insurrection terroriste des maoïstes. La France déplore vivement ce regain de violence qui a fait plus de 500 morts en moins d'un mois et appelle de ses vœux un retour au calme et la reprise des pourparlers entre les deux parties en vue de parvenir à une solution politique du conflit susceptible d'apporter au Népal la stabilité nécessaire à son développement.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70848

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 décembre 2001, page 7330

Réponse publiée le : 28 janvier 2002, page 438